

<b>Rédacteur</b>	Didier Galet
<b>Interlocuteurs</b>	Atelier culture
<b>Organisme</b>	Agenda 21
<b>date</b>	21 avril 2015

Une audience importante (25 personnes) s'était donnée rendez-vous pour ce 2<sup>e</sup> atelier. La thématique est, à la fois, riche et difficile mais l'unanimité reste forte sur la nécessité de faire quelque chose, particulièrement à Bray.

**Les échanges de ce 2<sup>e</sup> atelier se feront dans le cadre politique de l'action culture souhaité par la ville. Il comprend les attentes suivantes que nous appellerons la commande :**

- L'accès pour tous
- L'accueil (artistes, animations, productions...)
- La production et la diffusion locales
- La sensibilisation, l'initiation, l'échange, la formation...

Quelques précisions sont apportées :

- Il faut traiter cet atelier de manière globale, c'est-à-dire comme participant à la définition d'une politique devant trouver ses moyens de production, notamment de rémunérer les producteurs. Les notions économiques, sociétales et environnementales sont donc incluses et, déjà, des pistes en lien avec les autres ateliers sont possibles.
- Une ligne budgétaire a été inscrite, pour la 1<sup>ère</sup> fois, dans le budget municipal, ce qui est plutôt rare
- Des engagements connexes, notamment pour l'aménagement de la maison des promenades, ont aussi été pris dans le cadre du budget 2015.

**Les premiers échanges se font en réaction à la présentation de l'analyse des expériences consultées qui relie Agenda21, ruralité et culture.** Il y a clairement deux écoles :

- Celle qui conforte une dynamique préexistante et la renforce en capitalisant sur son expérience

**Rédacteur : Didier GALET**

- Celle qui consolide tout ce qui existe en matière d'animation. On ne parle pas nommément de culture

De manière générale, la culture est considérée comme un sujet mineur, une posture renforcée en période de crise quand les arbitrages se font régulièrement en sa défaveur. Bray doit donc trouver sa propre voie, notamment en réalisant un cahier des charges traduisant sa commande :

2

### **Un cahier des charges pour la résidence**

#### **Les éléments à prendre en compte**

- Un ou des lieux qu'il faudra bien identifier (ceux identifiés par l'atelier, ceux proposés par la future résidence)
- Des acteurs / producteurs qui font et qui accompagnent. Cela nécessite que la résidence soit conçue avec un modèle économique propre afin de trouver ses propres ressources
- Un travail qui touche, au plus près, les habitants (pris au sens large, braytois et habitant localement) là où ils vivent, se retrouvent :
  - o Etre sur les lieux où ils vivent
  - o Etre présents lors des différentes manifestations
  - o Etre présents dans les écoles, du primaire au collège et plus tard en essayant de mettre en place une forme de présence continue
  - o Montrer pour donner envie,
  - o Montrer pour faire faire (vulgariser ? démocratiser ?)
  - o Sensibiliser, tout le monde, afin de donner envie de venir, de s'approprier

*Quelques exemples peuvent servir de comparaison, comme la troupe en résidence à Nangis (Cie KmK), l'expérience du café DéKaLé dont une animation se produira à Bray le 23 mai prochain, qui propose de rassembler un collectif d'artistes et de bonnes volontés et d'inviter les locaux à participer, notamment en apportant de quoi manger, à la fortune du pot. La notion de simplicité a été évoquée plusieurs fois.*

- Rendre accessible la culture, pour faire, pour comprendre, pour apprécier, pour son histoire, pour échanger. Même pour ses métiers (ex des métiers du cinéma au collège)
- Encourager à la diffusion, en proposant une carte blanche, en dehors de la résidence, pour une intervention thématique annuelle (la Seine, s'appuyant sur le travail des ateliers, en lien avec la posture politique...) mais portant en conditions la nécessité d'aller vers les gens et de faire avec eux
- L'interpellation : c'est à la fois la communication mais aussi l'approche des lieux et des gens, directement, pour attirer l'attention sur ce qui se fait, ce qui va se passer. Le rôle du garde champêtre, la communication mobile des forains, des lieux d'information... ont été évoqués

- L'évaluation du travail. Cet élément est lié à la démarche d'Agenda 21 en général. Il faudra valider collégalement les indicateurs que l'on souhaite mettre en place

**Relevé de décisions**

- Prochaine réunion le 23 juin à 20h
- Ecrire et proposer un cahier des charges (notamment proposer le thème annuel)
- Répondre à l'appel à projet régional « Fabrique de cultures »
- Faire un point sur les actions possibles des autres chantiers en lien avec la culture